

ABONNEMENTS 3 Mois 6 Mois 1 An Nord et Départements limitrophes 4 fr. 50 9 fr. 13 fr. 5 autres départements 5 fr. 50 11 fr. 22 fr. 5 Les abonnements sont en tous cas payés dans tous les bureaux de poste. PUBLI-CITE Les Annonces et Réclames sont reçues directement aux Bureaux du journal et dans toutes les Agences de France et de l'Étranger. Mercredi 1er Mai 1907

Nos bureaux et nos ateliers étant fermés à l'occasion de la Fête Internationale du Travail, notre journal ne paraîtra pas le JEUDI 2 MAI.

LES FAITS DU JOUR

M. Clemenceau a reçu une délégation des postiers, venus pour lui demander la réintégration des facteurs révoqués. On annonce que le gouvernement va déposer un projet de loi visant la Confédération générale du Travail. A Paris, la grève de l'Alimentation continue sans incident.

DÉCADENCE

On parle beaucoup de la dépopulation. En vertueux sénateur, M. Piot, engage énergiquement ses concitoyens à avoir beaucoup d'enfants. Les Français pourtant n'ont pas l'air de répondre avec enthousiasme à cette honnête invitation. Il est intéressant de connaître la situation de notre pays par rapport aux nations voisines. L'Alliance nationale pour le relèvement de la population française, dont M. André Honorat est l'honorable secrétaire, publie des chiffres peu réjouissants, mais indiquant bien l'importance actuelle de la France dans le monde. Il y a cent ans les grandes puissances de l'Europe comptaient 98 millions d'habitants dont 26 millions (soit 27 pour cent) étaient Français. Aujourd'hui, les grandes puissances comptent 300 millions d'habitants, y compris l'Amérique, dont 38 millions (soit 12 pour cent) vivent en France. L'influence française a donc, en l'espace d'un siècle, diminué dans des proportions considérables et il est malaisé de prévoir quand s'arrêtera cette lamentable décadence.

nombreuse pour ses ressources limitées, accoutumée à certaines habitudes de bien-être et qui souvent ne peut se plier à de pénibles ou rebutants travaux. La théorie socialiste seule, si elle était appliquée, pourrait enrayer la décadence signalée depuis longtemps, faire de la France le grand peuple heureux que nous voudrions qu'il fût. Donner le droit à la vie à chacun encouragerait à procréer. La perspective d'une vie de misère ou de médiocrité envisagée par une foule de jeunes ménages les engage à une fâcheuse abstention.

Les familles sans enfants, si nombreuses en France, ne sont pas dues à la seule volonté des individus. « Ainsi, le professeur Emile Maurel, de Toulouse, affirme que l'infécondité d'un certain nombre de ménages est une conséquence de l'arthritisme héréditaire à la troisième ou quatrième génération. L'alcoolisme est également un terrible facteur de dépopulation. Ce qui est certain, démontré par les statistiques les moins contestables, c'est que si nous sommes au dernier rang pour l'accroissement de la population, nous tenons le premier pour le quantum des alcooliques. « Dans le département du Calvados, qui est celui où l'on consomme le plus d'alcool, la mortalité infantile a augmenté en quelques années de 28 pour cent. « L'alcool, a dit le professeur Laborde, est une cause de déchéance pour l'individu et pour la race. « Sur 8 cancéreux de l'estomac, on compte 6 alcooliques; sur 100 phisiques, 90 alcooliques; sur 1 000 enfants idiots ou épileptiques, plus de 500 viennent de parents habituellement adonnés à l'alcool. « Ces tristes constatations nous engagent à faire à l'alcoolisme la guerre la plus acharnée. Puisque nous connaissons les méfaits du redoutable fléau, il semble aisé de trouver des moyens pratiques de le combattre, surtout s'il est capable d'amener l'abaissement de la patrie.

La presse socialiste doit être unie dans ce noble but, faire une active propagande contre l'absinthe, contre les apéritifs, contre tous les poisons contribuant si activement à la décadence de notre race. Prosper FERRERO.

LA POLITIQUE

La condamnation de l'Hervéisme

Interviewé par un journaliste français, Bebel a condamné définitivement, au nom du socialisme de bon sens et de raison, les idées antiscientifiques et même antimilitaristes de M. Hervé. On lira plus loin la déclaration que le leader du socialisme allemand a tenu à écrire pour éviter toute altération de sa pensée. Guesde, déjà, dans la réunion d'Anzia, avait décrié un trait mortel aux excitations béhévestes à la désertion en temps de guerre: « Ainsi, s'écriait-il, la nation qui, plus avant en civilisation et en organisation sociale, compterait le plus grand nombre de socialistes déserteurs de déserteurs, et se plus grand nombre de déserteurs, et se plus grand nombre de déserteurs battue par le pays le plus rétrograde dont il lui faudrait subir la loi! Singulier moyen de servir le socialisme et l'humanité! » La déclaration de Bebel est à son honneur. M. Hervé, en dépit du vote qui a fait de lui le dernier élu de la Commission administrative du Parti Socialiste, M. Hervé est devenu une quantité plutôt négligeable. Les attaques odieuses réservées par son journal « La Guerre Sociale » aux seuls socialistes, et l'attitude pitoyable qu'il eut à la réunion du Conseil National où il fit mine de regretter des polémiques recommencées le lendemain, l'ont fait définitivement juger à sa valeur dans les milieux socialistes. Mais les dirigeants actuels de la Confédération du Travail ont repris pour leur compte les théories de M. Hervé. Et cette association de syndicats de tous les travailleurs français, au lieu de donner aux revendications corporatives de la classe ouvrière la forme précise et véridique que lui auraient donnée l'adhésion de tous les hommes de progrès et fait avancer d'un demi-siècle les réformes sociales de notre pays, épuise ses forces et ses ressources en manifestations antipatriotiques, impopulaires et stériles. Nous disions hier que l'admirable groupement qui s'appelle la C. G. T. était dirigé par des antiscientifiques. C'est Bebel, aujourd'hui, qui, par sa condamnation du mouvement dans lequel ils tournent les activités ouvrières, vient appuyer notre jugement. Les militants syndicaux socialistes du Nord qui ne se laissent prendre ni par le sabotage, ni par la désertion, ni par l'action directe, ni même par la grève générale étaient d'ailleurs fixés depuis longtemps à cet égard. Ce n'est pas de leur faute si le Congrès de Bourges a pu se confier à d'autres mains le sort de la C. G. T. Ed. DELESALLE.

CHOSSES ET AUTRES

CORRIDA ELECTORALE

Jadis, à Rome, les candidats à l'empire offraient au peuple les jeux du cirque. Les citoyens romains vendaient leurs suffrages à ceux qui faisaient combattre devant eux avec le plus de magnificence des gladiateurs et des bêtes féroces. Ces manœuvres se sont perpétuées à travers les âges et ont pénétré en Espagne, s'il faut en croire une dépêche qui vient de Madrid. Il ne s'agit pas bien entendu d'un empereur, mais d'un simple député conservateur de la province de Tolède, qui, pour fêter son succès électoral, annonce à ses électeurs qu'il leur offre une course de taureaux.

Plantes miraculeuses

Le népenthès est la plus belle, la plus étonnante et la plus admirable des plantes dites carnivores. J'ai la sur ma table de travail, une urne de népenthès qui vient de m'être donnée par un soldat de mes amis et qui donne par un sot instant un stupéfiant chef-d'œuvre d'orfèvrerie végétale. Le népenthès est la plante miraculeuse de l'Inde, comme il l'étoit de ses splendides origines les solitudes de Madagascar, les forêts profondes de Ceylan, de Java et de Bornéo. C'est dans l'île de Sumatra surtout que le népenthès est le plus commun, surtout que le népenthès est le plus commun, surtout que le népenthès est le plus commun. A son royal appétit il faut, dit-on, des hécatombes d'insectes aux ailes d'azur et au corsage d'or. On croirait que ce nébuleux végétal se nourrit de touffes et d'émeraudes vivantes. C'est dans l'île de Sumatra surtout que le népenthès est le plus commun, surtout que le népenthès est le plus commun. A son royal appétit il faut, dit-on, des hécatombes d'insectes aux ailes d'azur et au corsage d'or. On croirait que ce nébuleux végétal se nourrit de touffes et d'émeraudes vivantes. C'est dans l'île de Sumatra surtout que le népenthès est le plus commun, surtout que le népenthès est le plus commun.

Bebel contre Hervé

Importante déclaration du leader socialiste allemand. M. Jules Hœlmann publie dans le « Matin » l'important article suivant que nous croyons utile de reproduire: La dernière fois que je me trouvais auprès de M. Bebel, c'était au congrès socialiste international d'Amsterdam, en août 1904. J'étais allé à la messe, dans la matinée, critiquant la tactique du parti socialiste allemand et où, dans l'après-midi, M. Bebel répondait non moins vigoureusement en attaquant certains procédés du parti socialiste français. J'ai revu M. Bebel cet après-midi. Les événements importants par lesquels le grand chef socialiste a parcouru ces trois années, ses préoccupations constantes, le travail énorme qu'il a fourni dans la lutte électorale formidable de janvier dernier ont blanchi ses cheveux davantage, mais n'ont pas diminué son énergie, sa résistance et sa grande clarté d'esprit. A soixante-sept ans, M. Bebel a conservé toute la vigueur et tout l'entrain de la jeunesse. J'étais allé chez lui pour lui parler de M. Hervé et de sa propagande antimilitariste en France. M. Bebel est réfractaire aux interviews: — Trop souvent, me dit-il, les journalistes ont dénaturé mes paroles, et la presse hostile a exploité mes dires.

Catéchisme de révolte

M. Bebel n'a consenti à aborder la question que lorsque je l'eus persuadé qu'il était en France. M. Bebel est réfractaire aux interviews: — Trop souvent, me dit-il, les journalistes ont dénaturé mes paroles, et la presse hostile a exploité mes dires. J'étais allé chez lui pour lui parler de M. Hervé et de sa propagande antimilitariste en France. M. Bebel est réfractaire aux interviews: — Trop souvent, me dit-il, les journalistes ont dénaturé mes paroles, et la presse hostile a exploité mes dires.

Etrange Marché

Un orateur féminin affirmait dernièrement au cours d'une réunion contradictoire, qu'un bon mari — l'espèce en est si rare! — n'avait pas de prix. En effet, on avait vu des hommes acheter leurs femmes et les revendre quelquefois, mais la rétroproque ne s'était jamais réalisée. Voici pourtant que l'épouse d'un fermier de Nagy-Bajoz, petit village hongrois, a mis son mari en vente pour plus de quinze cents francs. Elle a obtenu un excellent acheteur. Le bonhomme, au reste, l'avait bien mérité. M. et Mme Foros vivaient heureux et sans histoire depuis une vingtaine d'années, quand il y a quelques semaines, le mari fut fasciné par les charmes d'une jeune femme de grand fort. Mme Foros vit bien que son mari allait l'abandonner, et elle conçut un grand chagrin. C'est en vain qu'elle essaya de le retenir par ses pleurs et par les sentiments, rien n'y fit. M. Foros, dans un accès de rage, décida de tirer au moins quelque avantage de la situation. Et elle alla trouver le veuve pour lui offrir de lui vendre son mari. La veuve proposa 625 francs; la femme Foros en réclama 2.500. On transigea, et le marchand fut en possession de son homme. M. Foros, pendant la durée des débats, fumait sa pipe sur le seuil d'une maison amie. Et chacun l'admirait pour sa fermeté d'âme. A ceux qui lui demandaient si l'issue de ce marché ne le rendait pas un peu étonné, il se contentait de répondre doucement, en haussant les épaules: — Dites-moi? Le cochon que vous tuez, est-ce qu'il s'inquiète de savoir à quelle sauce il sera mangé? Et il lançait vers le ciel de nouvelles bouffées de tabac.

ECHOS ET NOUVELLES

Une servante de Philadelphie, Theresa Hurn, âgée de 21 ans, a été subitement prise d'une folle envie de danser et, à la stupéfaction de ses maîtres, a commencé à valser dans leur salon, ne s'arrêtant que lorsqu'elle avait épuisé son énergie. Elle fut aussitôt arrêtée par ses maîtres, mais elle ne fut pas punie. Elle recommença à danser, quand elle mangea, c'est la même chose. Elle alla à la hâte les mets qu'on lui servait et, après avoir mangé un plat, elle se levait, elle se levait de table pour danser. Les médecins ne comprennent rien à ce qu'on peut appeler la folie de la danse, tous leurs remèdes n'ont pu jusqu'à présent arrêter la jeune fille de tourner en rond pendant des heures et des heures. Nous avons, depuis quelques jours, un nouveau syndicat, le syndicat des astrologues français. C'est à Marseille qu'il a pris naissance: il est dirigé contre les « faux astrologues » qui viennent tous les jours à Paris, et qui, pour attirer le public, se font passer pour de vrais astrologues. C'est un simple jeu de mots, mais il est d'une beauté et d'une esthétique: tous les manichos, bossus, culs de jatte sont à Marseille. Et il faut encore y ajouter les similitudes également napoléoniennes, comme les « faux astrologues », se propose de lutter avec énergie. Il est certain que des syndicats analogues vont se créer dans toutes les villes de France. Désormais, il y aura, parmi les astrologues, les rouges et les jaunes, les syndiqués et les non syndiqués. Une femme qui est bien à plaindre c'est celle qui se voit appeler la fille de la danse, tous les jours. M. Andrew Carnegie tenait la tête des contributions les plus imposées de New-York. Cependant, il a remboursé ses 300 millions de francs. Après avoir vu M. John Rockefeller, avec 12,500,000 francs, une misère, tout.

La Confédération du Travail

UN PROJET DE GOUVERNEMENT. Paris, 30 avril. — Le gouvernement, depuis la rentrée en projet de loi visant la Confédération générale du Travail. Ce projet, sans contester la légitimité des revendications qui ont toujours été présentées jusqu'à ce jour, aura pour effet de rendre à ces unions certaines dispositions pénales qui, dans l'état actuel de la législation s'appliquent seulement aux syndicats. Aux termes de la loi de 1884, les syndicats ne peuvent pas, sans s'exposer à des pénalités assez graves, sortir de leurs attributions. Au contraire, les unions de syndicats sont libres de la politique. Le gouvernement entend les obliger à s'occuper exclusivement de leurs intérêts professionnels.

Les Postiers révoqués

Une délégation chez M. Clemenceau. — Déclarations du président du Conseil. — Le projet sur le statut des fonctionnaires. Paris, 30 avril. — M. Clemenceau, président du Conseil, a reçu ce matin une délégation de postiers venus pour lui demander la réintégration des agents et sous-agents révoqués hier par le conseil des ministres. Les délégués se sont efforcés d'établir que l'affaire pour laquelle MM. Grangier, Simonnet, Clavier, Amaric et Quilès ont été frappés ne contenait ni provocation ni injure, et qu'elle constituait simplement un excès d'une thérapie postale à celle du gouvernement sur le statut des fonctionnaires. M. Clemenceau a répondu que le cabinet n'aurait pas sévi avec vigueur s'il ne s'était agi que de l'affaire. Mais le gouvernement se trouve en présence d'une multitude de fonctionnaires qui ne sauraient former d'un ensemble de faits dont il doit se préoccuper. Le président du conseil se refuse donc nettement, au lendemain de la décision prise par le gouvernement, à discuter de nouveau la question de la réintégration des fonctionnaires révoqués. Les délégués ont insisté, disant qu'ils venaient dans une pensée de conciliation, d'apaisement et que le refus du gouvernement de réintégrer dans la semaine les fonctionnaires révoqués, ils se souciaient de vouloir adhérer à la confédération du travail et de revendiquer le droit de grève pour les fonctionnaires. M. Clemenceau a fait observer que toute agitation servirait bien mal le cause de certains des révoqués. Il ne peut d'ailleurs que persister dans sa manière de voir; il ne tolérera aucune révolte de la part des fonctionnaires. Il s'est trouvé dans l'obligation de prendre des mesures; ces mesures ont été prises et seront maintenues. Les délégués ont alors critiqué l'obligation de faire aux délégués par les chefs hiérarchiques avant d'adresser au sous-secrétaire d'Etat et d'élever des peines. Sur le premier point, M. Clemenceau, tout en réservant l'opinion du gouvernement, a fait observer que les difficultés ne seraient, sans doute, pas résolues. Quant aux peines, il a rappelé qu'en Angleterre, on ôle les postiers jouissant du droit syndical, celles-ci sont beaucoup plus élevées. Avant de se retirer, les délégués ont encore insisté pour qu'une mesure de clémentie intervînt en faveur de leurs camarades. M. Clemenceau a pu que réitérer les déclarations qu'il venait de faire.

LES REVOCATIONS SIGNEES

M. Simyan, sous-secrétaire d'Etat des postes et télégraphes, a signé cet après-midi les cinq arrêtés prononçant la révocation des cinq postiers au sujet desquels le conseil des ministres a approuvé hier l'avis du conseil de discipline des postes proposant le révoquer. En raison du grade des cinq fonctionnaires frappés, lesquels ont été nommés par arrêtés, c'est en effet au sous-secrétaire d'Etat des postes et non au ministre qu'il appartient de prendre l'arrêté de révocation qui, cet après-midi, a été notifié à chacun des intéressés. Voici le texte de l'article 4 du décret du 9 juin 1906 en vertu duquel M. Simyan a signé les arrêtés de révocation: « Les peines du 2e et du 3e degré (c'est-à-dire la révocation) sont sous les garanties stipulées et après infligées par le ministre ou par arrêté ministériel et par le sous-secrétaire d'Etat pour les autres fonctionnaires, agents, sous-agents titulaires ou auxiliaires et ouvriers commissionnés. Toutefois, la révocation ne peut être prononcée que par le président de la République pour les agents nommés par décret et intéressés. »

Le Premier Mai A PARIS

LES MESURES POLICIERES Paris, 30 avril. — En vue du maintien absolu de la tranquillité publique, dans la journée du 1er mai, M. Lépine a divisé Paris en six secteurs qui seront commandés soit par un commissaire de police, soit par un officier de paix, soit par un inspecteur de police. M. Lépine a copié de matin, avec tous ces fonctionnaires. Dans chaque secteur se trouvera un point central de concentration, des forces de police, lesquelles seront composées de gardiens de la paix, de gardes municipaux à cheval et à pied et de troupes de ligne. Le commandant de chaque secteur, après un

DEPECHE

Par Services Spéciaux. La Confédération du Travail. UN PROJET DE GOUVERNEMENT. Paris, 30 avril. — Le gouvernement, depuis la rentrée en projet de loi visant la Confédération générale du Travail. Ce projet, sans contester la légitimité des revendications qui ont toujours été présentées jusqu'à ce jour, aura pour effet de rendre à ces unions certaines dispositions pénales qui, dans l'état actuel de la législation s'appliquent seulement aux syndicats. Aux termes de la loi de 1884, les syndicats ne peuvent pas, sans s'exposer à des pénalités assez graves, sortir de leurs attributions. Au contraire, les unions de syndicats sont libres de la politique. Le gouvernement entend les obliger à s'occuper exclusivement de leurs intérêts professionnels.

LES INSTITUTEURS

Il serait temps de défendre avec énergie les instituteurs contre toutes les infamies qu'on débite sur eux. Voici par exemple quelques lignes qui leur sont consacrées par M. Edouard Drumont: « Il est évident que l'homme est un agrégat de molécules chimiques, que l'âme n'existe pas, que l'idée de Dieu a fait son temps, que la Patrie est une conception tout à fait surannée et que le drapeau n'est qu'une loque. » C'est sur ce thème que brodent tous les cléricaux pour déclarer que les instituteurs laïques pervertissent l'enfance. Ces accusations ne sont pas nouvelles. Déjà, en 1838, Montalembert avait tenté de dire à la Chambre que les progrès de l'instruction primaire avaient augmenté la criminalité, au moment même où un membre de l'Institut M. Giraud, déposait un rapport appuyé sur les statistiques officielles du ministère de la Justice, dans lequel il prouvait que le nombre des criminels avait diminué en 1847. D'ailleurs, les instituteurs laïques n'enseignent pas les idées subversives dont on les accuse. Ils se contentent de développer chez l'enfant l'esprit critique en lui exposant avec simplicité les différentes solutions que comportent les grandes questions de l'humanité. Ils ne remplacent pas les anciens dogmes par de nouveaux; ils assoupissent les intelligences pour les habituer à raisonner par elles-mêmes et à accepter aucune vérité sans la voir confirmée et contrôlée. C'est la précision, ce dont on ne veut pas dans le monde clérical, où l'on a toujours craint les hommes qui pensent et qui réfléchissent.

Etrange Marché

Un orateur féminin affirmait dernièrement au cours d'une réunion contradictoire, qu'un bon mari — l'espèce en est si rare! — n'avait pas de prix. En effet, on avait vu des hommes acheter leurs femmes et les revendre quelquefois, mais la rétroproque ne s'était jamais réalisée. Voici pourtant que l'épouse d'un fermier de Nagy-Bajoz, petit village hongrois, a mis son mari en vente pour plus de quinze cents francs. Elle a obtenu un excellent acheteur. Le bonhomme, au reste, l'avait bien mérité. M. et Mme Foros vivaient heureux et sans histoire depuis une vingtaine d'années, quand il y a quelques semaines, le mari fut fasciné par les charmes d'une jeune femme de grand fort. Mme Foros vit bien que son mari allait l'abandonner, et elle conçut un grand chagrin. C'est en vain qu'elle essaya de le retenir par ses pleurs et par les sentiments, rien n'y fit. M. Foros, dans un accès de rage, décida de tirer au moins quelque avantage de la situation. Et elle alla trouver le veuve pour lui offrir de lui vendre son mari. La veuve proposa 625 francs; la femme Foros en réclama 2.500. On transigea, et le marchand fut en possession de son homme. M. Foros, pendant la durée des débats, fumait sa pipe sur le seuil d'une maison amie. Et chacun l'admirait pour sa fermeté d'âme. A ceux qui lui demandaient si l'issue de ce marché ne le rendait pas un peu étonné, il se contentait de répondre doucement, en haussant les épaules: — Dites-moi? Le cochon que vous tuez, est-ce qu'il s'inquiète de savoir à quelle sauce il sera mangé? Et il lançait vers le ciel de nouvelles bouffées de tabac.

ECHOS ET NOUVELLES

Une servante de Philadelphie, Theresa Hurn, âgée de 21 ans, a été subitement prise d'une folle envie de danser et, à la stupéfaction de ses maîtres, a commencé à valser dans leur salon, ne s'arrêtant que lorsqu'elle avait épuisé son énergie. Elle fut aussitôt arrêtée par ses maîtres, mais elle ne fut pas punie. Elle recommença à danser, quand elle mangea, c'est la même chose. Elle alla à la hâte les mets qu'on lui servait et, après avoir mangé un plat, elle se levait, elle se levait de table pour danser. Les médecins ne comprennent rien à ce qu'on peut appeler la folie de la danse, tous leurs remèdes n'ont pu jusqu'à présent arrêter la jeune fille de tourner en rond pendant des heures et des heures. Nous avons, depuis quelques jours, un nouveau syndicat, le syndicat des astrologues français. C'est à Marseille qu'il a pris naissance: il est dirigé contre les « faux astrologues » qui viennent tous les jours à Paris, et qui, pour attirer le public, se font passer pour de vrais astrologues. C'est un simple jeu de mots, mais il est d'une beauté et d'une esthétique: tous les manichos, bossus, culs de jatte sont à Marseille. Et il faut encore y ajouter les similitudes également napoléoniennes, comme les « faux astrologues », se propose de lutter avec énergie. Il est certain que des syndicats analogues vont se créer dans toutes les villes de France. Désormais, il y aura, parmi les astrologues, les rouges et les jaunes, les syndiqués et les non syndiqués. Une femme qui est bien à plaindre c'est celle qui se voit appeler la fille de la danse, tous les jours. M. Andrew Carnegie tenait la tête des contributions les plus imposées de New-York. Cependant, il a remboursé ses 300 millions de francs. Après avoir vu M. John Rockefeller, avec 12,500,000 francs, une misère, tout.